

Gros plan/Direction Générale du Budget et des Finances publiques

Un service fondamental dans l'optimisation de la gestion des deniers publics

Guy-Romuald MABICKA

Libreville/Gabon

Créée par le décret N°0058/PR/MBCP, cette administration est placée sous la tutelle du ministère du Budget et des Comptes publics.

LE ministère du Budget et des Comptes publics est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière budgétaire et financière. C'est dire le rôle fondamental de la Direction générale du Budget et des Finances publiques (DGBFIP) dans la programmation et la gestion des ressources de l'Etat.

La maîtrise de la dépense publique constituant un enjeu pour le Gabon, l'administration se doit de parvenir à une meilleure utilisation des deniers correspondants, en éliminant les sources de gaspillages, notamment. Cette lourde mission constitue la raison d'être de DGBFIP, une entité placée naturellement sous la tutelle du ministère cité plus haut.

C'est du reste auprès de la DGBFIP que, chaque année, toutes les administrations publiques sollicitent des affectations budgétaires nécessaires à leur fonctionnement annuel. Dans ce sens, la mission principale de ce service est d'assurer l'exécution de la politique gouvernementale en matière de budget et de gestion financière et comptable de l'Etat, précise Fabrice Andjoua Bongo Ondimba, directeur général du Budget et des Finances publiques.

MUTUALISATION. A ce titre, la DGBFIP est notamment chargée de l'élaboration, du suivi et du contrôle du budget de l'Etat; de la gestion de ce même budget et des dépenses publiques. Au-delà, elle s'occupe de la gestion des patrimoines administratifs de l'Etat, du contrôle de l'ensemble des ressources et des charges publiques et de la centralisation des passations, de l'approbation et du contrôle de l'exécution des marchés publics.

En vue d'optimiser la gestion des deniers publics, le gouvernement a opéré une série de réformes visant la mise en place d'un nouveau modèle de gestion des finances publiques basé sur la Budgétisation par objectifs de programme (BOP).

C'est dans ce contexte, et pour répondre aux exigences y relatives qu'est créée, par décret N°0058/PR/MBCP du 16 janvier 2015, la direction



Photo : Pour le ministre de tutelle, Jean-Fidèle Otandault, la DGBFIP a un rôle fondamental dans l'optimisation de la gestion des finances publiques.

générale du Budget et des Finances publiques. D'un point de vue structurel, cette administration est née de la fusion de la Direction Générale du Budget (DGB), de la Direction Générale des Marchés publics (DGMP) et de la Direction Générale du Contrôle des Ressources et des Charges Publiques (DGCRCP).

«La DGBFIP se veut, ainsi, une nouvelle direction intégrant la mutualisation des compétences des trois directions d'origine qui lui ont donné naissance», explique un chargé d'études du directeur général du Budget et des Finances publiques. Non sans relever que de cette mutualisation de compétences, quatre pôles se dégagent pour articuler l'activité de la DGBFIP : "Audit et contrôle Interne", "Budget et dépenses publiques", "Contrôle budgétaire et gestion" et "Marchés publics".

PRINCIPAUX LEVIERS. «C'est donc au travers de ces quatre pôles que la DGBFIP, rattachée au ministère du Budget des Comptes publics en tant que service central, a en charge l'exécution de la politique du gouvernement en matière de budget et de gestion financière et comptable de l'Etat», explicite Jean-Fidèle Otandault, ancien directeur général de la DGBFIP et actuellement ministre assurant sa tutelle.

Au demeurant, la notion de finances publiques renvoie à l'étude des règles et des opérations relatives aux deniers publics. Selon le critère organique, les finances publiques peuvent aussi être présentées comme l'ensemble des règles gouvernant les ressources de l'Etat, des collectivités locales (ou territoriales), des organismes de sécurité sociale, des établissements publics et de toutes autres personnes morales de droit public.

«Les finances publiques ont pour objet l'étude du phénomène financier dans sa globalité : ressources, charges, trésorerie, procédure budgétaire et compta-

ble, politique budgétaire», selon le ministre d'Etat au



Photo : R.H.A./L'Union Fabrice Andjoua Bongo Ondimba est l'actuel directeur général du Budget et des Finances publiques.

Budget. Ajoutant qu'il s'agit donc d'un champ à la

croisée du droit fiscal, du droit constitutionnel, ainsi

que de la comptabilité publique.

Dans cet esprit, le positionnement de la direction générale du Budget et des Finances publiques conduit à recevoir, le cas échéant, de la part des pouvoirs publics, toute autre attribution en rapport avec son domaine de compétences. Entendu que les règles de finances publiques sont au cœur de la décision politique. Car, constituant un des principaux leviers de l'action publique et exprimant les choix de société.

INFORMATION A LA CLIENTELE

BGFIBank Gabon SA invite les personnes dont les noms suivent à bien vouloir se présenter, dès parution du présent communiqué, auprès des bureaux de sa Direction des Affaires Juridiques, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble Plaza (Feu Rouge de Glass), pour affaire les concernant.

INDUSTRIELLE ET FORESTIERE DU KOMO
(M. MICHAEL LING KUOK LIK)

BUSINESS TRANSIT PRESTATIONS ET SERVICES
(M. TCHIKAYA BOUSSOUGOU Patrick)

SOCIETE DE PLACEMENT DU PERSONNEL
(M. MOUSSINGUID Thierry)

IG TELECOM (M. BA OUMAR Alain)

EDF-TOUTELEC (M. BIBANG BI OBAME Parfait)

GABON TECHNIQUE PLUS (M. KOUMBA Roland)

FRET TRANSIT AERIEN ET MARITIME
(M. MIKALA MANFOUMBI Bernard)

ECOLUB SERVICES GABON
(M. MAHIAT Joseph)

MATCOFER (M. SIDIBE Aly Badara)

ENTREPRISE GABONAISE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION
(M. DIAWARA Oumar)

OBOULOUYOU Hubert
MOUSSOUNDA Jean Paul
OLANGA Esther Rodrigue
GUIYEDI Louis Philippe
MOANDJOUY Gérald
EPIE Eric
NDONG AUBAME Dieudonné Jean
BOUTOUMBI LEKOUBOU NEE NYANGUI. M
Danielle Cynthia
BONGO NGO LEKEI Mike
NGOYI BANFOUI Fabrice
EKOMI NGUEMA Ulrich
BENDO EDO Billy
AMADOU EL ADJI
WAYEM KOUANKAM Justin
KWEZE TCHANA Nicolas
GHALEB ABDUL Latif Jaara
ALISSOUTIN Cyr Armel
KOUMBA Jean Remy
LEYOUBOU NDJILA Julior
MIANDOUNDA YOMBI Prisca Aubin
MOULOUNGUI Jean Félix
NGUIA Edgard Régis
KENGUELE Ronald
MAPANGOU Franck Elvis
ANGUILE KAACK DE BOUCHARD Gérard
MBORE MBA Théophile
EYANG Epouse OBAME Danielle
KOMBILA Serge Boris
LEGNONGO BANGALIVOVA Jean Fernand
ABISSI KOUSSOU Gaëtan

Passé le délai de 8 jours, sans suite de leur part, BGFIBank Gabon se réserve le droit de mettre en œuvre toute procédure de droit.

Le présent communiqué tient lieu de convocation.

Fait à Libreville, le 13 Avril 2018

LA DIRECTION GENERALE